

MAI/JUIN 2022



La gazette de **GODEWAERSVELDE**

votre bulletin d'information bimestriel



©photo - Eric Kiecken

ÉDITO *par Antoine Vermeulen*

Le dimanche 24 avril 2022 les Français ont réélu Emmanuel Macron à la tête de notre pays. Entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, les Français ont exprimé leurs craintes et leurs inquiétudes. Les élections législatives du 12 et 19 juin prochain donneront une nouvelle fois la possibilité aux Français d'orienter la politique nationale. qui aura forcément un impact pour notre territoire et notre commune.

Malgré la bonne santé financière de la commune la prudence est maître mot concernant l'argent public. Afin d'optimiser les dépenses face aux investissements, aux besoins et aux demandes de nos concitoyens, le choix a été fait d'une augmentation de l'impôt foncier. Cette augmentation, nécessaire, permettra de développer et de porter de beaux projets pour la commune et ses habitants.

Mais fermons cette parenthèse sur les enjeux politiques et budgétaire pour repenser aux moments conviviaux qui ont repris durant le printemps, avec Godéon, le festival de Théâtre, la chasse aux œufs pour les enfants du village et voyons aussi ce que nous apporte la saison estivale avec la fête de la musique, la fête à Raoul ou encore les beaux dimanches de juin et apprécions le bonheur de vivre dans notre village.

Je vous souhaite à toutes et tous d'agréables vacances d'été pleine de moments partagés, de baignades et de bains de soleil.

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Nettoyons la nature

Le samedi 2 avril au matin, les Godewaersveldeois, associations ou particuliers, étaient invités à participer à l'opération Nettoyage de Printemps. Quelques bénévoles très motivés ont répondu à l'appel et permis que les différents secteurs de la commune soit nettoyés et débarrassés des déchets accumulés au bord des routes et chemins. Il est toujours édifiant de voir la quantité de débris ramassés et leur diversité ! •N. C.

Chasse aux œufs

Le 18 avril dernier une chasse aux œufs était organisée par le Comité des Fêtes. 145 chasseurs se sont prêtés aux recherches dans le jardin du musée et chacun a été récompensé. Bravo aux enfants ! •M. K.



Fête des mères

Samedi 20 mai, 16 familles ont été reçues, par le maire Antoine Vermeulen et les élues Brigitte Geloën et Catherine Olivier pour fêter les "mamans de ". Les mamans présentes ce sont vu remettre, un bon d'achat à "La Boutique" de Steenvoorde.

Cet évènement qui n'avait pas pu se tenir ces dernières années en raison de la crise sanitaire a été l'occasion de célébrer les 50 naissances enregistrées dans la commune depuis mai 2019. •M. K.

Dans nos écoles...

Sensibilisation aux hirondelles et jardinage à Jacques Prévert

Monsieur Serge Soodts est intervenu à l'école pour nous présenter une exposition sur les hirondelles. Passionné, il nous a montré des nids d'hirondelles (artificiels et naturels) dans le village et nous a expliqué l'importance d'en prendre soin. Un grand Merci à lui ! (les CE1 et CE2)



L'association des jardins partagés de Godewaersvelde, avec l'aide de nos parents d'élèves, proposent des ateliers jardinage les lundis en quinzaine. Les maternelles



ont planté des fraises, du thym, du romarin, du persil et de la menthe et les CP ont fleuri l'école. " Lundi gris, « on » a fait du jardinage : on a regardé la maison à insectes, on a creusé avec la pelle pour mettre de la terre dans les pots, on a mis des fraises dans un carré dehors, à côté de la cour, on a planté nos plantes dans la terre : de la menthe, du romarin et du thym. On a senti avec le nez, ça sent bon ! On a arrosé avec de l'eau. Il y avait des adultes pour nous aider. On a bien aimé le jardinage !" ..

•Texte des maternelles en dicté à l'adulte.

Classe de neige et sortie pédagogique à Lewarde pour St Gérard-St Constance



Les CM de l'école ont participé à une classe de neige à Combloux en Haute-Savoie. Ils étaient accompagnés de leur professeur M. Caron Laurent, et de 3 animateurs. Ils ont pu apprécier et goûter à la pratique du ski alpin. Pour plus de 70% d'entre eux, cela était une première. Leurs efforts

furent couronnés de succès : du flocon à la 3ème étoile. La vie au manoir des Brons a été grandement appréciée grâce au confort des locaux, mais aussi par la découverte de nouvelles saveurs culinaires. En marge de l'activité sportive, les élèves furent sensibilisés à la découverte d'un nouvel environnement. Ainsi ils pratiquèrent une randonnée montagnarde découvrant flore et faune locales. Ils découvrirent aussi une ferme pédagogique et la fabrication reblochon. Enfin une guide de l'office du tourisme leur fit connaître les origines du village au travers d'une balade dans les rues du « vieux » Combloux.



Les classes de GS et CP sont allées visiter le Centre Historique Minier de Lewarde. Les élèves ont pu assister à un spectacle de marionnettes à fil avant de découvrir la salle des pendus, la lampisterie, puis de prendre l'ascenseur pour descendre dans la fosse comme de vrais mineurs. Une présentation du travail de mineur à l'aide de mannequins, d'outils et de matériels qui étaient utilisés pour extraire le charbon leur a été faite. "Nous avons appris beaucoup de choses et nous avons passé une formidable journée !" •l'équipe pédagogique.

LA PAROLE EST À "GODEWAERSVELDE, DEMAIN"

NON à l'augmentation de l'impôt !

Afin de compenser intégralement les 45000€ de charges nouvelles, la municipalité a fait le choix d'augmenter de 3.6 points la taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Au regard des difficultés actuelles posées par une baisse importante du pouvoir d'achat et au regard de l'augmentation de l'impôt de 3 points prévue par la CCFI, nous contestons la décision de la municipalité.

Des recherches d'économies structurelles et la reconsidération de certains projets ou travaux auraient permis de minimiser cette hausse.

L'effort à faire ne peut être porté uniquement par les habitants.

Portrait

Photo à venir + attente de validation par François-Xavier

Depuis le mois d'avril, un nouveau visage est apparu en mairie. François-Xavier Hennéon succède à Gwendoline Lesaffre au poste de Directeur Général des Services (DGS).

Ancien DGS de Eecke, élu à Estaires, François-Xavier sait être à l'écoute des citoyens et connaît les rouages des collectivités. Bras droit du maire, il est à la tête de l'ensemble des agents de la commune, il accompagne l'équipe municipale dans l'élaboration des projets de la commune.

INFORMATIONS

Du changement dans nos poubelles.

À compter du 1er juillet 2022, la collecte des bacs gris et des bacs jaunes évolue sur notre commune. Désormais, nous devons présenter :



le bac des Ordures
Ménagères (gris) le
lundi après-midi.



le bac des recyclables
(jaune) le jeudi après-midi
des SEMAINES IMPAIRES.

A noter que l'Extension des Consignes de Tri (ECT) vise à simplifier le geste de tri en permettant aux habitants de trier TOUS leurs emballages ménagers en plastique. Par cette extension, le tri des plastiques n'est plus limité aux bouteilles et flacons mais s'ouvre aux barquettes, pots de yaourt et films.

•A. R.

Cabinet d'infirmières libérales



Camille SCHIESTE et Marie RENOU, infirmières libérales, se déplacent à domicile ou vous accueillent à la maison médicale de Godewaersvelde. Elles sont joignables au **06 98 69 50 16** pour la prise de rendez-vous.

Du tourisme à vélo ? Oui à... BIKLOU

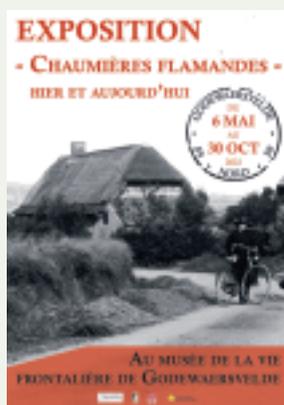


Biklou a ouvert ses portes il y a quelques semaines Place Verte pour proposer de la location de vélos. La flotte de vélos est composée principalement de vélos électriques pour être accessible à tous et affronter les pentes que nous offrent les Monts de Flandre. En famille, entre amis ou

entre collègues, Biklou vous propose des parcours pour profiter des plus beaux panoramas de la région. Des accessoires pour le transport des enfants sont à disposition pour que tout le monde puisse vivre et partager ce joli moment d'évasion sur nos routes flamandes !

Rendez-vous sur www.bikloubike.com pour réserver votre journée ou appelez Samuel au 06 82 00 52 24 pour plus d'informations. •biklou

Exposition au Musée de la vie frontalière.



Le Musée vous ouvre les portes de chaumières de nos monts de Flandre pour son exposition annuelle du 6 mai au 30 octobre 2022.

Autour du fonds photographique de Lucien Devos préservé par Alexandre Prum, cette exposition met en lumière les chaumières d'hier et d'aujourd'hui grâce à différents documents. L'association Yser Houck apporte son concours en complétant l'exposition par des panneaux explicatifs et de matériaux de construction de ces humbles habitations de nos aïeux. •M. W.

Entrée gratuite pour les Godewaersveldois.

FOURCHETTES ET RÂTEAUX

Le compostage, un amendement économique et écologique

20 à 30 % de nos déchets sont compostables (déchet de jardin : tontes, feuilles mortes ou encore déchets de cuisine : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, etc). Ce compost est un amendement profitable dans nos jardinières ou au jardin mais aussi un geste écologique et une économie à l'heure de la collecte incitative de nos déchets.

Composter dans un lombricompost, dans un composteur ou en tas à l'air libre, le but et les avantages restent les mêmes : bon pour la nature, la biodiversité et le porte-monnaie. Grâce au compostage, le jardinier réduit à son échelle l'émission de CO2 qui dégrade la couche d'ozone.

Pour nos potées, jardinières ou un mini potager, un lombricomposteur suffira pour nous donner un bon terreau « qui sent bon la forêt ». A construire soi-même ou en vente dans le commerce ainsi que les vers nécessaires à la dégradation des déchets organiques, il trouvera facilement sa place sur la terrasse.

Pour un petit jardin, un composteur conviendra mieux, sa taille dépendra de la quantité de déchets organiques produits par la famille sachant qu'il vaut mieux privilégier la qualité à la quantité. A construire soi-même ou en vente dans le commerce ou encore auprès du SM SIROM Flandre Nord qui propose un modèle de 400 litres à 31 €.

Pour un plus grand jardin, le compostage en tas, à l'air libre, sera à privilégier d'autant plus que vous aurez à disposition broyats de branches, déchets des litières de la basse-cour ou d'ovins par exemple, déchets de jardin et de cuisine : effectuez des couches successives de déchets bruns (feuilles mortes, broyats, litières) et déchets verts (tontes, tailles en vert, épluchures). Maintenir humide mais sans excès le tas, le remuer régulièrement et ajouter éventuellement un accélérateur naturel de compost

Dans tous les cas, effectuer le compostage dans un endroit situé à mi-ombre.

Toujours de saison : ma recette de tarte aux poireaux et lardons (4 personnes)

Laver 4 gros poireaux et couper les en deux dans la longueur puis en tronçons. Les faire cuire à petits bouillons une vingtaine de minutes, égoutter.

Pendant ce temps, mélanger 20 cl de crème épaisse et 1 jaune d'œuf.

Étaler une pâte feuilletée ou à pizza dans une tourtière, étaler la crème, ajouter 150 à 200 grs de lardons fumés, les poireaux cuits et parsemer de 150 grs de gruyère râpé. Enfourner 30 mn au four préchauffé à 160° chaleur tournante puis 5 mn en position grill.

Encore meilleure réchauffée le lendemain... Bon appétit !

•Y. W.



CIVISME

Le brûlage des végétaux, une pratique interdite, polluante et dangereuse.

Il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre sur l'ensemble de la région Hauts-de-France et ce durant toute l'année (Code de l'environnement).

Le brûlage des végétaux émettent de nombreux composés toxiques. À titre de comparaison, 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel. De plus, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, dû aux odeurs et à la fumée dégagée et si les feux sont mal contrôlés, ils peuvent entraîner des incendies.

En cas de non-respect de cette interdiction, **une amende de 450 €** peut être imposée !

GODEWAERSVELDE #10

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Stella LEDEZ le 11/03/2022

Axel BOUTE le 05/04/2022

Lucien BAILLEUL VERDUN le 14/04/2022

Elio PENIN le 27/05/2022

Décès :

M. VANDENBORRE Christian le 19/04/2022

M. ANDOUCHE Yves le 25/04/2022



Concours photo

Thème du concours : mon endroit préféré du village

Date limite de participation : dimanche 14 août 2022

Envoyez votre photo à : concours.photo@godewaersvelde.fr

Règlement sur le site de la commune



Vous êtes nouvel habitant ?

La commune vous souhaite la bienvenue et vous invite à contacter le service accueil de la Mairie qui se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous donner toutes les premières informations : les activités proposées ou les démarches à effectuer.

Mairie :

2, rue de Boeschepe

☎ 03 28 42 50 06

f Godewaersvelde

www.godewaersvelde.fr